

Direction des Affaires maritimes
de Nouvelle-Calédonie

Service de la pêche
et de l'environnement marin

LES EMPLOIS DE LA FILIERE HAUTURIERE EN 2016



Novembre 2016

SOMMAIRE

1	DEFINITION DE LA SPHERE HAUTURIERE.....	2
2	235 EMPLOIS DANS LE « NOYAU HAUTURIER ».....	3
2.1	LA PECHE HAUTURIERE (ARMEMENTS)	3
➤	122 emplois sur les navires :	3
➤	34 postes à terre :	4
2.2	LE TRAITEMENT ET LA COMMERCIALISATION DU POISSON	5
➤	68 emplois dans les ateliers de transformation :	5
➤	17 emplois chez les grossistes :	6
3	346 EMPLOIS DANS LA SPHERE HAUTURIERE	7
3.1	LA SOUS-TRAITANCE EN LIAISON QUOTIDIENNE AVEC LA FILIERE	7
3.2	LA SOUS-TRAITANCE ET LES OBLIGATIONS REGULIERES	8
3.3	LE SUIVI ECONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA FILIERE	8
➤	L'observatoire technique	8
➤	L'observatoire économique	8
3.4	LA FORMATION ET L'ADMINISTRATION	9
➤	La formation :	9
➤	L'administration :	9
4	AU MOINS 278 AUTRES EMPLOIS INDIRECTS ET EMPLOIS INDUITS	9
4.1	LES EMPLOIS INDIRECTS DE 2 nd RANG	9
4.2	LES EMPLOIS INDUITS	10
	Conclusion :	11

La filière pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie s'est fortement développée depuis les années 2000. Après avoir connu une restructuration à partir de 2008 elle est aujourd'hui stabilisée et améliore chaque année sa rentabilité.

En 2010, dans le cadre du suivi de cette activité, le comité de pilotage de l'observatoire économique de la filière hauturière a souhaité connaître l'importance de la sphère hauturière en termes de nombre d'emplois. Une estimation quantitative et qualitative des emplois liés à l'activité de pêche, de traitement et de commercialisation du poisson hauturier, ainsi qu'un recensement des emplois induits avait été publiée. Suite à la demande du comité de pilotage, cette étude a été réactualisée en 2016.

Nous tenons à remercier ici les responsables des armements hauturiers, des ateliers et de l'ensemble des entreprises travaillant en relation avec la filière hauturière, qui ont tous accepté de prendre le temps de répondre à nos questions pour la réalisation de cette étude.

1 DEFINITION DE LA SPHERE HAUTURIERE

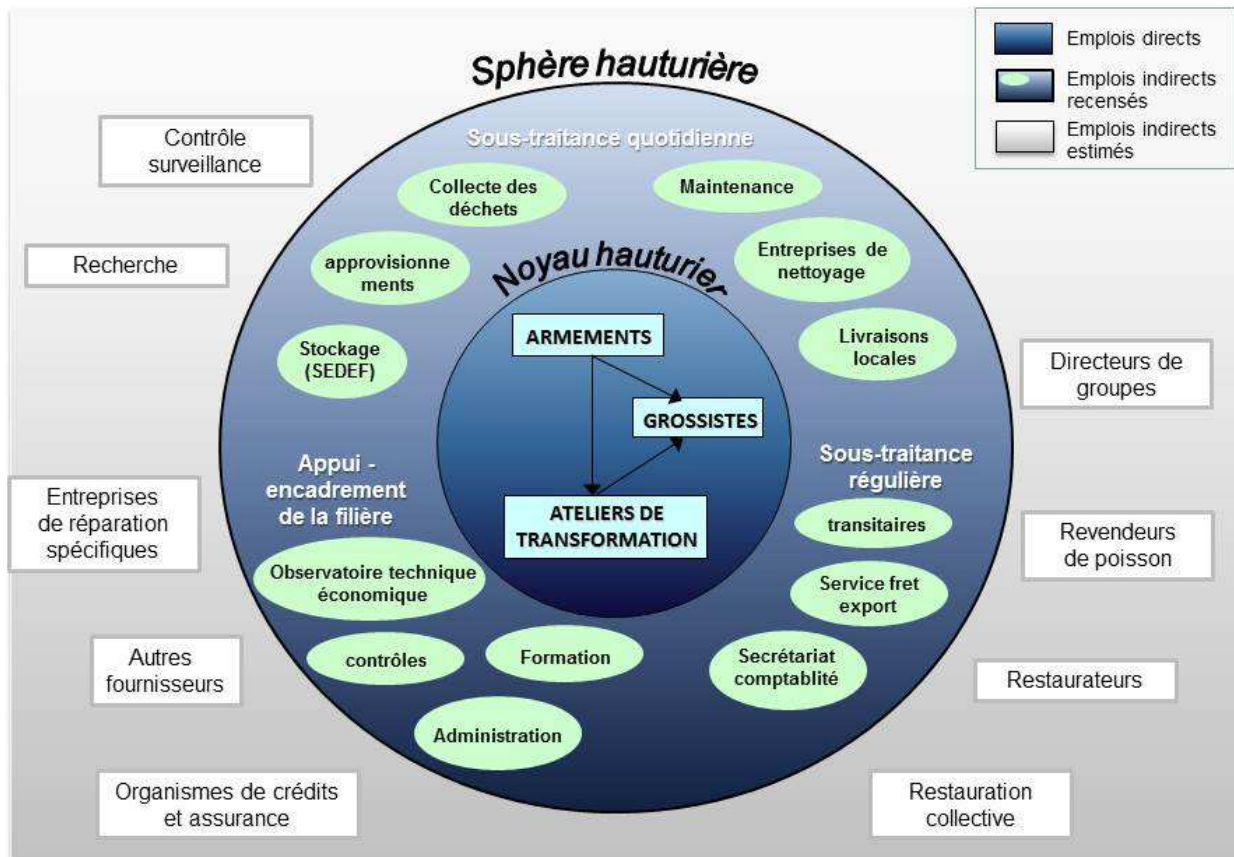


Figure 1 : Représentation schématique de la sphère hauturière

La sphère hauturière peut être divisée en plusieurs parties selon le degré de relation qu'a chaque activité avec la production hauturière de Nouvelle-Calédonie :

- Les emplois directement liés à la pêche hauturière sont exercés dans les armements hauturiers et les ateliers de transformation. Les grossistes, bien qu'ils vendent tous types de produits de la mer, ont une activité dont la dépendance à la pêche hauturière est estimée à plus de 50%. Ces trois types d'activité au centre de la figure 1, considérés ici comme appartenant au « **noyau hauturier** », seront présentés dans la partie 2 de ce document.
- Les emplois en périphérie du noyau correspondent aux emplois en liaison très régulière avec la filière, même si cette dernière ne représente pas leur seule activité. Il s'agit de la sous-traitance s'effectuant au sein des armements et ateliers, des personnes dédiées à l'appui technique et scientifique et à l'encadrement de la filière. Ces activités sont définies comme des « **emplois indirects** » et seront présentées dans la partie 3 du document.
- Les emplois situés hors de la sphère sont également des emplois indirects mais ont un lien plus diffus avec l'activité de pêche hauturière. Le nombre de ces emplois n'a pas pu être comptabilisé de manière précise mais une estimation a pu être effectuée. Ces emplois seront présentés en partie 4 du document comme « **emplois indirects de 2nd rang** ».
- Les « **emplois induits** » sont suscités par la consommation finale des ménages percevant des revenus dans le cadre d'emplois directs ou indirects. Ils représentent donc un panel d'activité diversifié et pas forcément en relation avec l'activité hauturière, une estimation en est faite en partie 4 du document.

A noter que les emplois liés à la filière hauturière situés hors de Nouvelle-Calédonie ne sont pas comptabilisés dans cette étude.

2 235 EMPLOIS DANS LE « NOYAU HAUTURIER »

2.1 LA PECHE HAUTURIERE (ARMEMENTS)

Par définition, l'armement est la structure socio-économique de mise en œuvre de moyens financiers, techniques et humains destinés à construire et à exploiter un navire. (Source Ifremer)

L'activité de pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie est exercée par 6 armements en 2016 : NAVIMON, PESCANNA, BABY BLUE, ALBACORE, SEA HORSE, MUNUN.

Ces armements possèdent un à plusieurs navires, représentant une flotte totale de 17 navires titulaires d'une licence de pêche hauturière. Les armements sont composés de personnel naviguant (marins) et de personnel à terre.

➤ 122 emplois sur les navires :

Tableau 1 : Les postes rencontrés sur un navire de pêche à la palangre

Poste	Niveau de formation en Nouvelle Calédonie	Attributions
CAPITAINE	Capitaine 200/500	- commande le palangrier et son équipage - dirige les opérations de pêche
MECANICIEN	PCMM ¹ Mécanicien 250 Mécanicien 750	- participe à la pêche - assure l'entretien des machines, des installations électriques, hydrauliques et du matériel électronique
CALIER	CFBS ² CIN ³	- participe à la pêche - charge le poisson dans les cales - assure l'entretien des systèmes de réfrigération du navire (chambres froides)
BOSCO	CFBS CIN	- participe à la pêche - chef d'équipe, responsable de l'organisation du travail sur le pont
MATELOT	CFBS CIN	- participation à tous les aspects de la vie du navire : pêche, entretien, navigation, vie à bord

Les marins sont rémunérés de différentes façons selon les sociétés. Certains sont payés à la part, c'est-à-dire qu'ils perçoivent une part fixe, le SMAG (Salaire Mensuel Agricole Garanti) plus une part variable qui est un pourcentage de la marge brute de la campagne. D'autres perçoivent une part fixe correspondant au SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) plus une prime proportionnelle au tonnage pêché. La part fixe perçue par les marins peut être plus ou moins importante en fonction de leur ancienneté dans la société.

Les postes spécifiques du personnel naviguant, hors capitaine et mécaniciens, ne sont pas systématiquement définis lors des campagnes de pêche. Le tableau 2 présentant le nombre d'emplois existants sur les navires de pêche hauturière calédoniens regroupe donc les postes de calier, bosco et matelot sous la mention « hommes d'équipage ».

¹ Permis de conduire des moteurs marins

² Certificat de formation de base à la sécurité

³ Certificat d'initiation nautique

Tableau 2. Nombre d'emplois embarqués en 2016

	Emplois	ETP ⁴
Capitaines	22	21
Mécaniciens	23	20
Hommes d'équipage	77	69
TOTAL	122	110

Le secteur de la pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie regroupe au total 122 personnes embarquées. 25 d'entre elles sont du personnel occasionnel ou remplaçant, permettant de faire naviguer tous les navires même lors de congé ou absence du titulaire du poste. Marins occasionnels pris en compte, ces 122 emplois correspondent à 110 Equivalents Temps Plein.

➤ **34 postes à terre :**

Tableau 3 : Les postes à terre rencontrés dans les armements

Poste	Attributions
Directeur	- gestion de la société
Responsable d'armement	- dirige la partie navigation et marins de la société de pêche - planifie les campagnes de pêche - gère le personnel naviguant et la maintenance des navires
Comptable	- assure le suivi du paiement des factures et de la vente du poisson - gère les salaires des marins et autres employés - effectue le bilan annuel de la société
Secrétaire	- assure le standard téléphonique - assure le suivi des clients et des ventes - assiste le responsable d'armement
Personnel de débarquement	- débarque le poisson des navires et le transporte vers l'atelier de transformation - assure l'entretien du site
Technicien de maintenance	- assure l'entretien et de la réparation des navires lorsqu'ils sont à quai

Tableau 4. Nombre d'emplois à terre dans les armements

	Emplois	ETP
Directeur	5	3
Chef d'armement	5	5
Adjoint au chef d'armement	3	3
Secrétaire - comptable	5	3
Responsable technique	3	2
Techniciens de maintenance	12	10
Personnel d'entretien	1	0,25
TOTAL	34	26

⁴ ETP = Equivalent Temps Plein

Trois sociétés de pêche possèdent des navires et un atelier de transformation, elles emploient le même personnel administratif pour les deux types d'activités. Ces emplois « mixtes » sont comptabilisés dans le tableau 4 et la part de travail consacrée à l'armement est déterminée par les ETP. La part de travail consacrée à l'atelier sera comptabilisée dans les ETP du tableau 6, mais pas les emplois.

Le nombre d'emplois existant dans l'activité de pêche hauturière (personnel naviguant et personnel à terre) s'élève au total à 156, représentant 136 ETP.

En complément, ces armements emploient des stagiaires, peu ou non rémunérés, qui contribuent au fonctionnement de l'armement, soit sur les navires, soit à la maintenance des navires, pendant des périodes variant de 1 à 3 mois.

2.2 LE TRAITEMENT ET LA COMMERCIALISATION DU POISSON

➤ 68 emplois dans les ateliers de transformation :

Cinq ateliers de transformations sont en activité sur le territoire en 2016, trois sont basés à Nouméa, un à Lifou et un à La Foa : PACIFIC TUNA (Nouméa), PESCANNA (Nouméa), MUNUN (Lifou), ALBACORE (Nouméa), CHEZ PASCALE ET YANN (La Foa)

Ces ateliers de transformation peuvent présenter les postes suivants :

Tableau 5 : Les postes rencontrés au sein d'un atelier de transformation

Poste	Attributions
Directeur d'exploitation	- dirige le fonctionnement de l'atelier
Responsable production / qualité	- assure le suivi des ventes locales et des exportations - gère le personnel de laboratoire - met en œuvre le système de gestion de la qualité du laboratoire - assure le bon fonctionnement du laboratoire
Adjoint qualité/ production	- assiste le responsable de production ou qualité
Comptable	- gère les tâches comptables de la société (factures, règlements, salaires, bilan de la société...)
Secrétaire	- gère les tâches de secrétariat de la société
Personnel de laboratoire	- réceptionne et découpe le poisson - en assure l'emballage et les expéditions
Commercial	- gère la partie communication et ventes de produits de la société
Maintenance laboratoire	- assure la maintenance du laboratoire - planifie les tâches de maintenance - assure la liaison avec les intervenants extérieurs
Livreur	- livre le poisson
Vendeur	- vend le poisson transformé lorsqu'il peut être vendu directement à la sortie de l'atelier ou sur une stalle au marché de Nouméa

Les ateliers qui vendent leur poisson directement sans passer par les grossistes ne possèdent pas de réel poste de vendeur. Cette activité est effectuée par le personnel de laboratoire ou éventuellement le directeur d'exploitation.

Les emplois dédiés à la fabrication de boîtes de miettes de thon par la société PERIGOURDINE ont également été inclus dans ce calcul.

Tableau 6. Nombre d'emplois dans les ateliers de transformation

	Emplois	+ emplois déjà comptabilisé dans les armements (tab 4)	ETP
directeur d'exploitation	4	3	3,6
Responsable production ou qualité	5		4,8
adjoint chef de production ou qualité	4		4
Secrétaire - comptable	3	2	2,7
Commercial	1		1
Livreur	4		4
salariés labo	40		30
techniciens de maintenance	1		0,3
Personnel d'entretien	0	1	0,3
TOTAL	62	6	50,4

L'ensemble des ateliers de Nouvelle-Calédonie représente 68 emplois en 2016, 62 emplois + 6 déjà recensés dans les emplois à terre des armements (cas des sociétés mixtes armement / atelier évoqué sous le tableau 4). La part de travail de ces emplois liée aux activités de l'atelier est néanmoins incluse dans les ETP du tableau 6.

➤ **17 emplois chez les grossistes :**

6 entreprises grossistes ont été répertoriées : KIWADA, PROLOG, MARCO FISH, Mme JEGO, Mme LECHANTEUR, THALASSA

Toutes possèdent des camionnettes réfrigérées et viennent s'approvisionner en poisson directement auprès des armements et ateliers de transformation. Le poisson est ensuite vendu au marché de Nouméa ou livré chez le client. Ces entreprises grossistes représentent 16 emplois, leur activité ne concerne pas que la pêche hauturière, elles vendent également des produits de la pêche lagonaire, des crevettes, coquillages etc... Après entretien avec chacune d'entre elles, il semble que trois quarts du temps de travail soit consacré à la vente de poissons hauturiers (12 ETP).

L'ensemble armements – ateliers de transformation représente au total 218 personnes, exerçant une activité correspondant à 186 Equivalents Temps Plein. Si on ajoute les emplois de grossistes, on atteint 235 emplois dans le « noyau hauturier » ou emplois directs, représentant 198 Equivalents Temps Plein.

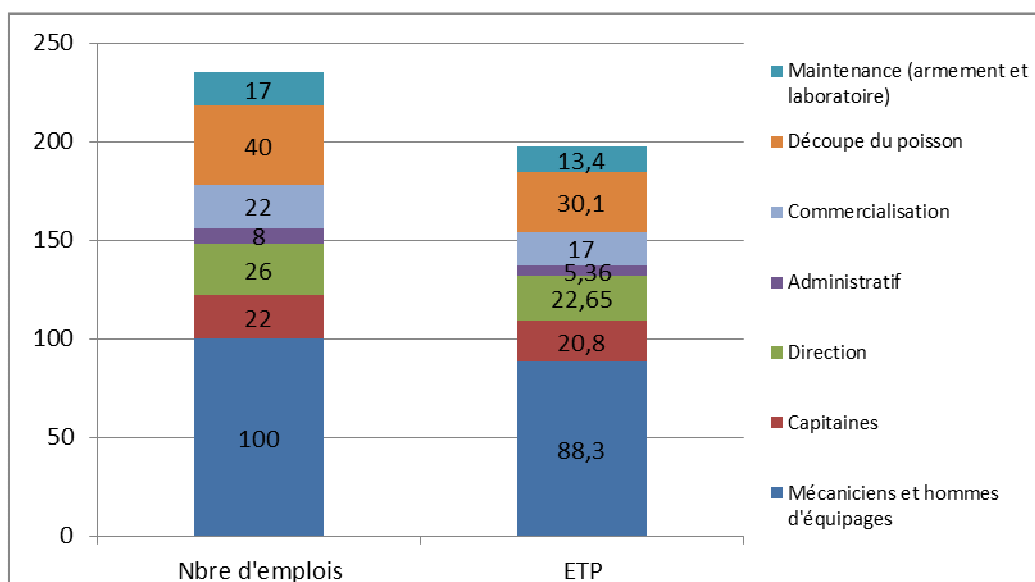


Figure 2 : Les emplois du « noyau hauturier » en 2016

3 346 EMPLOIS DANS LA SPHERE HAUTURIERE

3.1 LA SOUS-TRAITANCE EN LIAISON QUOTIDIENNE AVEC LA FILIERE

Pour certains postes comme la maintenance des navires et des laboratoires de transformation, l'entretien des locaux et la livraison du poisson, certaines sociétés de pêche préfèrent faire appel à des services extérieurs. Les personnes exerçant ces activités travaillent donc très fréquemment avec les sociétés de pêche.

D'autres services comme la livraison de glace, la collecte des déchets et le stockage de marchandise, représentent également des emplois qui ont un lien quasi-quotidien avec la pêche hauturière.

Les personnes effectuant ce type de sous-traitance quotidienne sont au nombre de 55 et effectuent un travail pour la filière équivalant à 9,3 temps plein :

Tableau 7. Emplois de la sous-traitance quotidienne

	Emplois	ETP
Maintenance navires	15	2
Maintenance à terre	10	0,2
Personnel d'entretien	3	0,7
Commercial / Livreur patenté	6	2,8
Collecte des déchets	4	0,8
Approvisionnement navires et ateliers	4	1,5
Stockage du poisson (SEDEF)	13	1,3
TOTAL	55	9,3

3.2 LA SOUS-TRAITANCE ET LES OBLIGATIONS REGULIERES

Des organismes et sociétés travaillent avec la filière hauturière de manière régulière mais non quotidienne. Ces activités concernent:

- L'export de poisson par voie maritime ou aérienne
- Les contrôles de sécurité de navires (Bureau Veritas, service sécurité de la DAM NC⁵)
- Les suivis des normes qualité des laboratoires
- Les cabinets comptables

D'après les informations recueillies par les professionnels concernés lors des entretiens, on peut estimer que ces activités représentent 19 postes.

Tableau 8. Emplois de la sous-traitance et des obligations régulières

	Emplois	ETP
Transitaires	3	0,1
secrétariat-comptabilité	8	0,2
contrôles sécurité - qualité	8	0,4
TOTAL	19	0,7

3.3 LE SUIVI ECONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA FILIERE

Un réseau scientifique et institutionnel offre un appui à la filière en récoltant régulièrement des données sur le terrain. Ces données servent à conduire des évaluations de stocks ainsi que diverses études techniques et économiques permettant aux pêcheurs et aux gestionnaires de comprendre et réguler la pêche, améliorer les techniques de travail et rentabiliser l'activité.

➤ L'observatoire technique

Un programme de collecte de données par le biais d'observations en mer mis en œuvre par la CPS⁶ et est aujourd'hui encadré par le SPE⁷. Ce programme emploie 1 observateur en mer et 1 technicien chargé de la coordination des opérations.

➤ L'observatoire économique

Le SPE héberge depuis 2003 l'observatoire économique de la filière hauturière chargé du suivi technique et économique de la filière. Une personne est en charge de ce suivi qui nécessite des rencontres régulières avec les professionnels de la pêche.

Tableau 9. Les emplois chargés du suivi de la filière

		Emplois	ETP
Observatoire technique	Observateurs	1	1
	Coordinateur	1	1
Observatoire économique		1	0,2
TOTAL		3	2,2

⁵ DAM NC : Direction des affaires maritimes de Nouvelle-Calédonie

⁶ CPS : Communauté du Pacifique

⁷ SPE : Service de la pêche et de l'environnement marin de la direction des affaires maritimes de la NC

3.4 LA FORMATION ET L'ADMINISTRATION

➤ La formation :

L'école des métiers de la mer (EMM) dispose de formations pour les apprentis pêcheurs, elle est composée de 10 salariés dont 5 formateurs à temps plein qui dédient un quart de leur temps aux formations hauturières.

➤ L'administration :

24 personnes travaillant dans l'administration ont un lien plus ou moins important avec la filière. Les services concernés sont :

- Le port autonome (cale de halage)
- Les douanes (fiscalité)
- La Direction des affaires maritimes (DAM NC - statuts des marins, réglementation, statistiques des pêches)
- Les directions provinciales (services des pêches)
- L'Etablissement de régulation des prix agricoles (ERPA)

Les activités en lien régulier avec la filière hauturière représentent au total 111 emplois indirects, dont la part de travail liée à la pêche hauturière équivaut à 16 temps plein. La sphère hauturière en Nouvelle-Calédonie (emplois directs + emplois indirects recensés) comprend donc 346 emplois, correspondant à 215 Equivalents Temps Plein.

4 AU MOINS 278 AUTRES EMPLOIS INDIRECTS ET EMPLOIS INDUITS

4.1 LES EMPLOIS INDIRECTS DE 2nd RANG

L'évaluation du nombre d'emplois dont l'activité est générée de façon plus ou moins indirecte par la filière hauturière n'a pas pu être effectuée de manière précise dans le cadre de cette étude. Le nombre d'emplois a pu être estimé grâce aux informations publiques disponibles mais le nombre d'ETP n'a pas été évalué.

Cette catégorie comprend :

- l'équipe de recherche de la CPS, qui utilise les données récoltées par les personnes en charge de l'appui technique et économique de la filière (voir tableau 9), pour réaliser des estimations de stock au niveau régional,
- la surveillance (MRCC⁸, EMIA⁹), qui interviennent pour les opérations de sauvetage en mer ou lors d'échouages de navires,
- les directeurs de groupe,
- diverses entreprises support (organismes de crédits /assurance...),
- les revendeurs de poisson, restaurateurs (GMS, détaillants, restauration hors foyer...).

L'évaluation du nombre d'emploi des entreprises support et des revendeurs de poisson repose sur une estimation du nombre d'entreprises concernées : ces entreprises n'ayant pas pu être contactées,

⁸ MRCC : Centre de coordination et de sauvetage maritime

⁹ EMIA : Etat-major inter-armée

nous avons comptabilisé un emploi pour une entreprise recensée. L'évaluation du nombre d'emploi pour la cette catégorie des emplois indirects de 2nd rang constitue donc un minimum.

Par ailleurs les sociétés qui peuvent être sollicitées ponctuellement pour des réparations spécifiques sur les navires ou dans les ateliers comptabilisent également des emplois, qui n'ont pas été recensés dans cette étude.

Selon les informations obtenues l'ensemble des emplois indirects de 2nd rang concerne au moins 160 personnes.

4.2 LES EMPLOIS INDUITS

Par définition, les emplois induits sont des emplois créés dans des industries en marge du secteur de la pêche, mais dont l'activité est stimulée par ce dernier.

Selon de précédentes études analysant les effets économiques induits par la pêche dans d'autres régions (*J.Boncoeur-1995, C.Talidec-2005*)¹⁰, le nombre d'emplois induits par une activité peut être déterminé par un coefficient d'induction, obtenu par la formule suivante :

$$g = (Y - S) / (Z+S)$$

où **g** = coefficient d'induction
Y = Population totale active occupée dans la zone d'étude
S = Emplois directs et indirects (en ETP)
Z = Nombre total d'inactifs et chômeurs dans la zone d'étude

La difficulté de cette méthode réside dans la distinction entre un emploi direct, un emploi indirect et un emploi induit. On considéra pour cette étude que S = emplois du noyau hauturier + emplois indirects comptabilisés, soit 215 ETP.

Les chiffres de L'ISEE¹¹ (chiffres 2014) nous a permis d'évaluer Y et Z, donnant un coefficient d'induction de 0,55 pour le secteur de la pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie. En multipliant ce coefficient aux 215 ETP de la sphère hauturière, le nombre d'emplois induits a ainsi pu être estimé à environ 118.

A noter que cette estimation du nombre d'emplois induits est valable seulement si on considère que les emplois indirects correspondent à la sous-traitance quotidienne et occasionnelle et aux emplois recensés dans les structures d'appui et d'encadrement de la filière (« la sphère hauturière »). Un élargissement de la catégorie des emplois indirects entrainerait un nombre calculé d'emplois induits supérieur à 118. L'estimation faite dans cette étude est donc limitée à définition que l'on a faite des différentes catégories d'emplois et constitue un minimum.

¹⁰ Ces études s'appuient sur la théorie de la base issue des travaux de Douglas North (1995)

¹¹ ISEE : Institut de la statistique et des études économiques

Conclusion :

Le noyau hauturier représente 235 employés correspondant à 198 Equivalents Temps Plein. La sphère hauturière telle qu'elle est définie dans cette étude recense au total 346 emplois correspondant à 215 Equivalents temps plein. Si on ajoute les emplois indirects de 2nd rang et le nombre d'emplois induits calculés, on atteint 624 emplois.

Tableau 10. Récapitulatif des emplois de la filière hauturière en 2016

	Nombre d'emplois	ETP	Nb d'emplois cumulés	
Armements - Marins	122	110	122	Emplois directs « noyau de la sphère »
Armements - Personnel à terre	34	26,0	156	
Ateliers de transformation	62	50,4	218	
Grossistes	17	12	235	
Sous-traitance quotidienne	55	9,3	290	Emplois indirects
Appui scientifique et économique	3	2,2	293	
services et obligations occasionnels	19	0,7	312	
Formation	10	1,6	322	
Administration	24	2,4	346	
Fournisseurs de matériels et équipement		non défini	-	Autres emplois indirects et emplois induits
Entreprises	160	non défini	-	
Revendeurs de poisson		non défini	-	
emplois induits	118	non défini	-	
TOTAL	624	<i>au moins 215</i>	624	

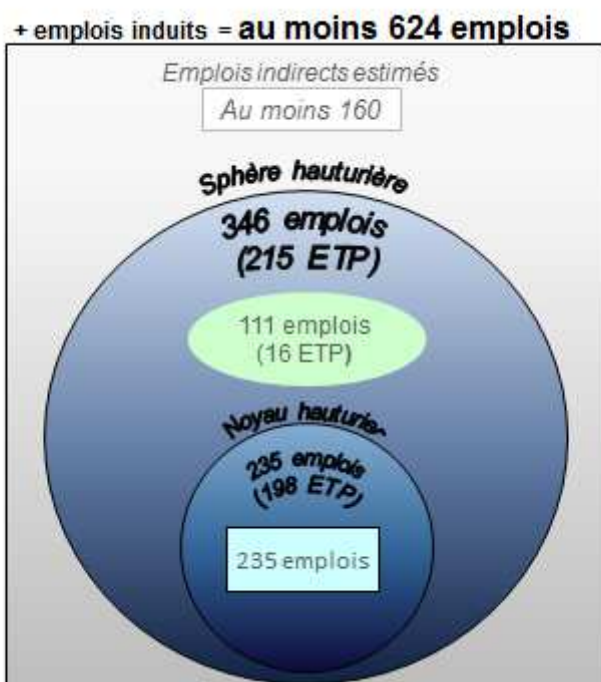


Figure 3 : Les emplois de la filière hauturière en 2016

Une estimation précise du nombre total d'emplois influencés par la filière est complexe et nécessiterait une étude statistique plus approfondie. Cependant, en considérant qu'il existe 0,55 emplois induits pour chaque équivalent temps plein recensé dans la sphère hauturière (emplois directs + emplois indirects) on peut estimer que la filière hauturière en Nouvelle-Calédonie concerne (de près ou de loin) au moins 624 personnes.

Les définitions des différentes catégories d'emplois utilisées dans cette étude ont été légèrement modifiées par rapport à la précédente étude réalisée en 2010. Si on applique la même méthode de recensement utilisée en 2016 à l'étude réalisée en 2010 on ne trouve pas d'évolution significative en termes de nombres total d'emplois dans la filière (624 en 2016 contre 615 en 2010). Les quelques différences observées font toutefois apparaître plus de sous-traitance quotidienne en 2016 et moins de personnel dédié aux fonctions d'appui et d'encadrement de la filière (administration, formation, contrôles, appui scientifique...).

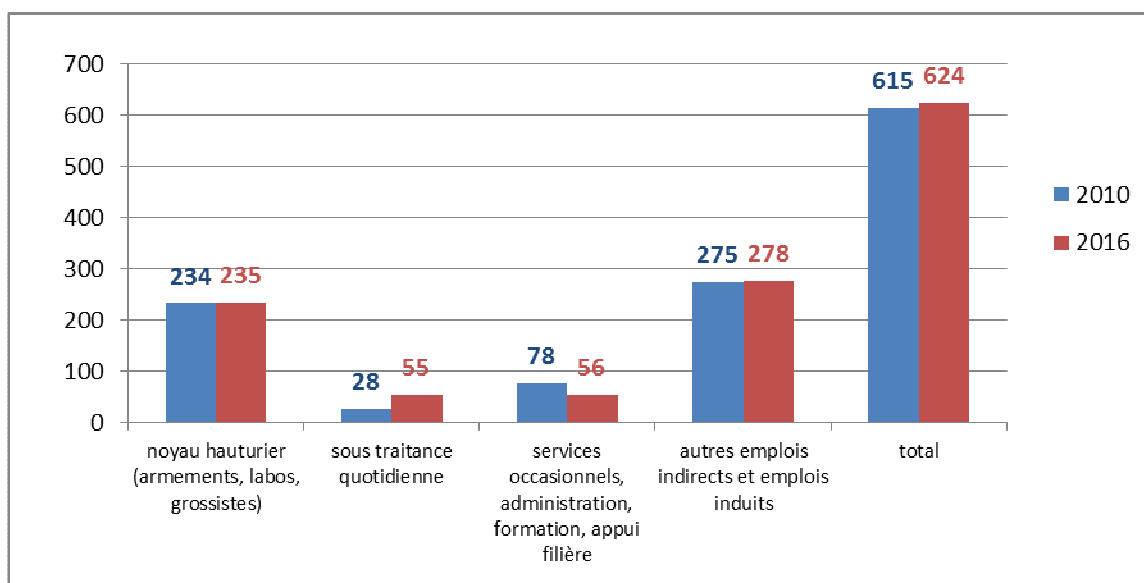


Figure 4 : évolution du nombre d'emplois entre 2010 et 2016